

Info Village

3125, chemin Capelton
Adresse du site Web www.northhatley.org Numéro de téléphone 819 842-2754



Élections municipales

Dimanche le 5 novembre prochain, un grand jour, la population sera appelée à élire ses représentants au sein du conseil municipal.

Lors des journées de votation, vous permettrez l'accélération du processus en ayant en main les pièces d'identification requises.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité au www.northhatley.org à la section Mairie, ÉLECTIONS MUNICIPALES. Quatre sections sont consacrées aux électeurs, aux candidats, aux emplois et aux résultats.



Séance régulière du Conseil en novembre

En raison des Élections municipales, veuillez noter que la date de la séance régulière du Conseil sera le lundi 13 novembre.



La municipalité à votre service

Maire

Michael Page

Conseillère, siège #1

Pauline Farrugia

Conseillère, siège #2

Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #3

Guy Veillette

Conseiller, siège #4

Normand Jolicoeur

Conseiller, siège #5

Claude Villeneuve

Conseiller, siège #6

vacant

Directeur général et secrétaire-trésorier, Coordonnateur des mesures d'urgence, Responsable de l'accès aux documents,

Gestionnaire du barrage et

Secrétaire-trésorier de la RIEM

Daniel Décary

Secrétaire-trésorier adjoint

Bruno Bélisle

Adjointe administrative

Natacha Prince

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Carl Rodrigue

Contremaître aux travaux publics

Dany McKelvey

Journaliers aux travaux publics

Scot Fergusson et Wade Morse

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

vendredi : 8h30 à 12h30

Pour nous joindre

3125, chemin Capelton

North Hatley (Québec) J0B 2C0

Courriel : info@northhatley.org

communication@northhatley.org

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Site Internet : www.northhatley.org

Numéros importants :

Urgence 911

SQ 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes 511

Urgence-santé 811

Infolettre municipale...Faites comme de nombreux citoyens !

Pour demeurer à la fine pointe des plus récents développements et des sujets d'intérêts municipaux... C'est facile ! Rendez-vous sur le site internet municipal et abonnez-vous à l'infolettre municipale : www.northhatley.org

L'abonnement à l'infolettre est accessible sur la page d'accueil du site municipal.

Séances régulières du conseil municipal

Les prochaines séances régulières du Conseil se tiendront les 13 novembre et le 4 décembre 2017, à compter de 19h, au Centre communautaire, 3127, chemin Capelton.



STATIONNEMENT DE NUIT

Nous désirons vous rappeler que selon le règlement # 2010-544, il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du **1er novembre au 1er avril, entre 23 h et 7 h.**

Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront immédiatement remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.



Ramonage des cheminées

Vous pouvez ramoner vous-même votre cheminée ou confier ce travail à un ramoneur professionnel. La municipalité du Village de North Hatley ne recommande ni accrédite aucune entreprise de ramonage.

Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié !

Rappelez-vous qu'un feu de cheminée peut causer des dommages majeurs à un bâtiment, d'où l'importance d'effectuer au moins une fois par année le ramonage de toute cheminée raccordée à une installation de chauffage à combustible solide (foyer, poêle à combustion, etc.).

Pour procéder au ramonage d'une cheminée, il est recommandé de faire appel à un ramoneur membre de l'Association des professionnels en chauffage (APC). Si le ramoneur doit réparer la cheminée ou le foyer, il est également conseillé de vérifier s'il détient un permis de la Régie du bâtiment du Québec. Exigez un reçu qui prouve que le ramonage a été effectué.

Il est également recommandé d'inspecter les cheminées et les conduits de raccordement à chaque année ou chaque fois que l'on raccorde un appareil, et ce, peu importe le combustible utilisé (gaz, huile, bois, etc.).

Changez d'heure et vérifiez vos avertisseurs !

L'avertisseur de fumée est notre meilleur allié en cas d'incendie.

Mettez toutes les chances de votre côté et profitez du changement de l'heure le 29 octobre prochain pour changer la pile dans tous vos avertisseurs de fumée !



RÉFÉRENCE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE

Nous vous rappelons que pour connaître les détails relatifs à une panne électrique tels que la durée, la raison, vous devez contacter le service des pannes et urgences d'Hydro-Québec au **1-800-790-2424** et suivre les indications du menu. Par contre avant de les contacter assurez-vous que la panne touche également vos voisins environnants et qu'il ne s'agit pas d'une défectuosité qui provient uniquement de votre résidence.



Le Marché champêtre de North Hatley se poursuit !

Le Marché champêtre est ouvert les samedis, de 10 h à midi, jusqu'au 21 octobre inclusivement.

Joignez-vous au grand nombre de visiteurs qui ont apprécié les produits offerts par nos marchands depuis le début de la saison.

Un sac à l'effigie du Marché champêtre est disponible au bureau municipal au coût de 15 \$.

Une belle occasion de partager North Hatley avec des amis ou tout simplement de se gâter !

Marché de Noël

Suite au grand succès de l'année dernière, la Municipalité tiendra de nouveau le Marché de Noël, le 16 décembre, de 10h à 16h, au Centre communautaire.

Nous vous attendons en grand nombre.



SAISON ESTRIA 2017-2018 À L'ÉGLISE STE-ÉLISABETH DE NORTH HATLEY

Le Quintette Estria présentera sa cinquième saison à l'Église Ste-Élisabeth de North Hatley. Pour 2017-2018, l'ensemble vous fera découvrir quelques grands chefs-d'œuvre du répertoire, interprétés par des musicien(ne)s estrien(ne)s chevronné(e)s. La saison commence samedi le 28 octobre à 15h00 avec le quintette pour hautbois et quatuor à cordes du compositeur classique Antonin Reicha, ainsi qu'un des plus grands chefs-d'œuvre de Johannes Brahms : son quintette pour clarinette et quatuor à cordes opus 115. À cette belle occasion, le nouveau quatuor à cordes de Estria (Julie Garriss et Lydia Gasse, violons; Christian Lampron, alto; et Erich Kory, violoncelle) se joindra à l'hautboïste Étienne de Médicis et à la clarinettiste Pauline Farrugia, pour présenter un magnifique programme d'œuvres. La saison se poursuivra samedi le 17 février 2018 à 15h00, avec un programme pour violon, clarinette et piano des compositeurs Lutoslawski, Stravinsky, Prokofiev et Bartok. Le concert final de la saison aura lieu samedi le 28 avril 2018 à 15h00, avec deux grandes œuvres pour piano et vents (hautbois, clarinette, cor français et basson) des compositeurs Mozart et Beethoven. Soyez des nôtres et venez entendre cette belle musique dans un des meilleurs espaces acoustiques du Québec. Billets - 10\$ (Réservations au 819-842-1072 ou à estria@cgocable.ca).



Avant de construire...ou de rénover...

Dans le but d'offrir le meilleur service possible, la Municipalité tient à rappeler qu'un délai raisonnable doit être accordé lors du dépôt de demandes de permis ou de certificat.

De façon générale, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme accorde un délai de 30 jours suivant la réception d'une demande de permis ou de certificat pour le traitement de celle-ci. Bien entendu, la municipalité poursuit l'objectif d'agir dans le meilleur délai possible.

Cela dit, nous vous recommandons de communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour vous renseigner sur les conditions applicables, ainsi que sur les documents qui seront exigés. Le délai pour l'obtention du permis commence à partir du moment où tous les documents requis ont été reçus par l'inspecteur municipal.

Certaines demandes doivent faire l'objet d'une analyse par le Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) pour recommandation au Conseil municipal. Les dates de tenue des réunions du CCUP et du Conseil doivent alors être prises en compte dans l'échéancier de votre projet. Les réunions du CCUP se tiennent mensuellement et les réunions du Conseil, le 1^{er} lundi du mois.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement...au 819 842-2754...Un allié dans vos projets. Contactez-le d'abord.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LA FERMETURE DES CHALETS

Pour la fermeture extérieure de la valve d'eau, communiquer avec la municipalité au 819 842-2754 en accordant un préavis minimal de 24 heures.

Les employés de la voirie sont les seuls à pouvoir effectuer ce travail. Si vous tentez d'y procéder par vous-même ou par un tiers, vous serez tenu responsable de tout dommage.

Des frais de 25 \$ par valve s'appliquent.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante.

Ils doivent être constitués d'une structure métallique recouverte de toile ou de polyéthylène.

Ils doivent être installés sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à un minimum de 1,5 mètres (5'), ou 3 mètres (9'9") pour un terrain situé sur un coin de rue, de l'emprise de la voie publique.

En dehors de cette période, l'abri d'auto (incluant la structure) doit être démonté et remisé.

Collecte de feuilles... CET AUTOMNE ON COMPOSTE

La collecte des feuilles aura lieu les 28 octobre, 4 et 11 novembre 2017.

Voici les consignes à respecter :

- Les feuilles **doivent être mises dans des sacs de papier compostables**;
- Aucun sac de plastique ne sera ramassé;
- Les sacs ne doivent pas contenir d'épines de pins, sapins ou autres déchets;
- Les sacs de feuilles doivent être déposés en bordure du chemin et non sur la voie publique.

En plus de la collecte, d'autres pratiques sont possibles en vue de revaloriser les feuilles mortes :

1. Broyer les petites quantités de feuilles à l'aide d'une tondeuse. Elles feront un excellent engrais.
2. Déposer les feuilles dans le bac brun (matières compostables).
3. Déposer des feuilles déchiquetées dans les plates-bandes. Elles serviront de protection hivernale et de nourriture pour les plantes. Attendre à la fin de l'automne, alors que les plantes sont en période de dormance.
4. Employer les feuilles mortes pour couvrir le potager. Le sol n'aime pas être dénudé, car il risque d'être compacté sous l'effet de la neige et de la pluie. Si les feuilles ont tendance à s'envoler, placer un filet, un grillage ou une toile géotextile. Au printemps, laisser les feuilles en place : elles se décomposeront progressivement.



PROBLÈME D'ODEUR AVEC LE BAC BRUN? IL Y A DES SOLUTIONS !

Votre bac brun est conçu pour réduire les odeurs. Voici toutefois quelques trucs pour les limiter :

- Placez votre bac à la rue même s'il contient peu de matières.
- Évitez de placer votre bac au soleil. Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans votre bac.

Pour en apprendre davantage et pour des trucs et astuces concernant la gestion des matières résiduelles, consultez le site www.abcdubac.com de la MRC de Memphrémagog.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Une tonne de déchets coûte plus de 100 \$ à enfouir alors que le coût pour composter une tonne de matières organiques est de 50 \$?

ÉCONOMISONS L'EAU POTABLE

La municipalité tient à rappeler l'importance d'économiser cette denrée essentielle que constitue l'eau potable.

Dans la foulée de la politique nationale de l'eau, en avril 2016, le conseil adoptait le règlement 2016-589 intitulé *Règlement sur l'utilisation de l'eau potable*. Le règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité, sous Mairie, Renseignements généraux, Eau potable.

À l'approche de l'hiver, il importe de rappeler qu'à moins d'une autorisation explicite de la municipalité, à l'intérieur comme à l'extérieur, il est interdit de laisser l'eau couler en continu.

Unissons nos efforts!



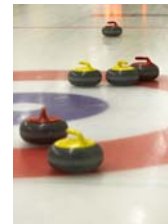
LE CLUB DE CURLING DE NORTH HATLEY... UN EXEMPLE POUR NOUS TOUS!

Au cours de la dernière année, le Club de curling de North Hatley procédait au remplacement de son système de refroidissement nécessaire à la mise en place et au maintien des surfaces de jeu (glaces).

Le système original, refroidi à l'eau, fut remplacé par un système refroidi à l'air.

Par cette action, au profit d'une importante économie d'eau potable, le Club de curling de North Hatley vient faire figure de proue en matière de développement durable, un exemple à suivre.

Aux fins de réaliser les travaux fort coûteux, les efforts soutenus des administrateurs du club auront permis l'obtention d'une importante subvention de 25 000 \$ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement fédéral.



Club de curling de North Hatley – Portes ouvertes

Les résidents de North Hatley sont invités à une initiation gratuite au curling avec instructeur du 23 au 27 octobre de 19h à 21h. Venez avec parents et amis découvrir le Club de curling de North Hatley, situé au 3245, chemin Capelton, 819 842 2655.

Plaisir garanti...

NORTH HALEY, MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

Le 19 septembre dernier avait lieu le lancement de la politique *MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS* et du plan d'action triennal s'y rattachant. Plusieurs citoyens étaient présents pour l'occasion.

L'élaboration de la politique et du plan d'action sont le résultat du travail soutenu d'un comité de pilotage regroupant des représentants d'organismes, des citoyens et des membres de l'administration municipale, sous la direction de Mesdames Pauline Farrugia et Marcella Davis Gerrish, conseillères municipales.

Au moment du lancement, Monsieur le Maire, Michael Page, insistait pour saluer la contribution des membres du comité et les retombées prévisibles de leur travail. « *En adaptant et en améliorant nos services à l'égard des aînés, grâce à cette politique et ce plan d'action, North Hatley demeurera un des plus beaux villages pour y vivre, quel que soit notre âge* », disait-il.

Rappelons que la politique et le plan d'action sont le fruit de l'expression de besoins formulée par un grand nombre de citoyens au moment des diverses activités de consultation publique tenues dans le cours de la démarche.



Comité MADA, de gauche à droite : Marcella Davis Gerrish (Conseillère municipale), Eric Akbar Manolson, Natacha Prince (Adjointe administrative), Daniel Décary (Directeur général et Secrétaire trésorier), Carole Martignacco, Judy Bean, Mary Lynn Ross, Heather Bowman, Ouida Moliner, Pauline Farrugia (Conseillère municipale), Daphnée Poirier (Chargée de projet).

Absents : Greg Bishop, André Langevin (Carrefour action municipale et famille - CAMF).



Services offerts :

- ❖ Popote roulante (lundi et mercredi)
- ❖ Clinique de pression artérielle
- ❖ Clinique de soins de pieds
- ❖ Visites amicales
- ❖ Repas communautaires
- ❖ Événements sociaux
- ❖ Magasinage
- ❖ Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contacter l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Madame Judy Bean au 819 842-2995.

The North Hatley Story par Hally Brent

Vous vous intéressez à l'histoire du Village? *The North Hatley Story* publié en 1959 raconte l'évolution de North Hatley dès ses débuts et sa renommée comme lieu de vacances estivales. Vous y trouverez entre autres des chapitres sur les parcs, la bibliothèque, le terrain de golf, et beaucoup de photos. Une deuxième impression a vu le jour en 1997 grâce au Centre communautaire. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au bureau de la municipalité ou en communiquant avec Susan Gwyn au 819 842-2740.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE NORTH HATLEY... DES EFFORTS CONJOINTS DE RÉNOVATION QUI PORTENT FRUIT

Au cours de la dernière année, les efforts conjoints de la municipalité et des administratrices de l'organisme du Centre communautaire de North Hatley ont permis d'entreprendre la rénovation du Centre communautaire qui en avait grandement besoin. Le résultat est significatif.

Les efforts des partenaires ont permis de procéder au remplacement du revêtement du plancher de la cuisine, de la salle de réunion et de la grande salle, à la peinture des divers locaux et à l'installation d'une cloison mobile permettant d'optimiser l'utilisation de la grande salle. Une subvention de 25 000 \$, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement fédéral et une contribution de l'organisme ont permis d'assumer le coût des travaux.

Les travaux se poursuivront au cours des prochains mois alors que l'entrée et les salles de toilette bénéficieront de rénovations, le mobilier nécessaire aux activités sera remplacé ou complété, la salle de réunion sera dotée d'un système de projection et des postes d'accès communautaires à l'informatique seront aménagés.

Une nouvelle subvention de 25 000 \$ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés couvrira le coût des travaux.

Des progrès hautement appréciés par la clientèle...



Centre communautaire de North Hatley : de gauche à droite : Elaine Lebourveau, Gwendolyn McKnight, Susan Gwyn, Marcella Davis Gerrish, (Conseillère municipale), Joan Drinkwater, Jane Perrygore, Janet McClellan et Ann Hill.

